

Les travaux de restauration de la porte de Villecomtal ont consisté à consolider les maçonneries des parties hautes de la porte et en particulier le mur dont les déformations très importantes nécessitaient des parties en reprises et en reconstruction, avec injections de coulis de chaux pour remplir les maçonneries désorganisées. Diverses pierres de linteaux, appuis, jambages ou pierres d'angles ont également été changées.

La partie haute du campanile, ébranlée par un coup de foudre, a nécessité de déposer les claveaux sommitaux qui ont été recalés. De façon à ralentir la dégradation des pierres, un habillage en plomb protège désormais le haut du campanile et les corniches.

La mise en place de l'échafaudage a permis de redécouvrir la très belle cloche qui sert de timbre d'horloge. Cette cloche remarquable est ornée de 4 médaillons représentant le Christ, la Vierge, St Michel et St Antoine et d'une superbe calligraphie gothique avec le texte suivant :



DEUS SANCTE FORTIS SANCTE ET IMMORTALIS
MISERERE
SANCTI ANTONI INTERCEDE PRO NOBIS
MILDC
te Deum laudanus

Ce qui signifie :

Dieu Saint, Dieu Fort, Dieu Saint et Immortel aie pitié
de nous
Saint Antoine, intercède pour nous
1600
Dieu, nous te louons

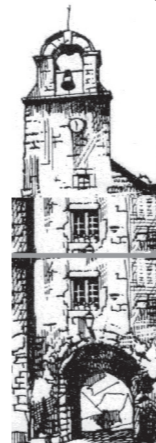
Cette cloche, dont l'invocation à St Antoine est très explicite, provient de la chapelle de la domerie de Teyssières.

La domerie ou bodomie de Teyssières est un ancien ermitage dédié à St Antoine, père des ermites.

Cité dans un acte de 1176, à l'occasion du testament d'Hugues II, Comte de Rodez, elle était paroisse de Campuac (à environ 4km au sud est, près du ruisseau de Teyssières).

Elle semble avoir été désertée à la fin du XVII^e siècle, et nous avons noté que son mobilier aurait été déposé au château de Vernhettes en 1756.

La cloche aurait été volée avant cette date, mais nous ne connaissons pas la date de son transfert à Villecomtal. Il s'agit d'une cloche de facture particulièrement remarquable qui pourrait être prochainement proposée au classement parmi les Monuments Historiques au titre d'objet mobilier.



échos de notre cité médiévale

Le mot du Maire

La parution de ce nouveau bulletin marque comme chaque année le début de l'été. Nous connaissons une période inhabituellement dynamique concernant les travaux de constructions, qu'ils soient privés ou publics. La restauration de la calade, la réhabilitation de la maison Bazet, l'extension de la mairie et pour finir

Les animations encore engagées cette année par nos associations vont participer activement à l'attrait touristique, que nous souhaitons toujours grandissant, dans notre petite commune.

Laissons là pour quelques semaines nos soucis, oublions les travaux en cours et profitons, le temps des vacances, de notre merveilleux cadre de vie.

Remercions encore une fois ceux qui ont permis l'élaboration de ce



La calade restaurée—venelle du XIV^e siècle

l'opération « cœur de village » qui débutera place Jean XXIII, représentent autant d'actions visant à améliorer notre cadre de vie. Ce bulletin y consacre une bonne partie.

bulletin.

Je vous souhaite une bonne saison estivale.

Jean-François Pradalier

Opération « cœur de village »

Au cours de l'année 2010 une commission désignée au sein du conseil municipal a mené une réflexion avec l'aide du cabinet Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE). Ces travaux ont permis d'établir un diagnostic pour entrevoir le nouveau visage du bourg. Par la suite, la municipalité a fait le choix du maître d'oeuvre chargé du plan d'ensemble des travaux. Il s'agit du cabinet d'architecte René PUECH associé à la paysagiste Delphine BAUDOUIN.

S'appuyant sur le travail du CAUE, les maîtres d'oeuvre ont couché sur le papier les détails du projet qui ont été discutés en conseil municipal. Dans le souci d'associer la population à ce projet, une réunion

publique s'est tenue le 20 mai dernier. Mr Puech a expliqué les fondements de la démarche et les différentes étapes pour mener à bien ce projet. La sécurité des habitants est essentielle, notamment sur la traversée de la RD 904 où nous devons matérialiser des passages piétonniers, limiter la vitesse, rendre les trottoirs accessibles et aménager le carrefour à l'entrée du village où un giratoire devrait y être dessiné. (intersection des RD 22 et RD 904). La démolition du garage Teyssède permettra la réalisation d'un parking et d'un espace toilettes publiques. D'autres travaux concerneront l'aménagement de la place de la mairie et la place des chèvres. L'ensemble de l'opération se décompose en

trois tranches à réaliser dans cet ordre :

1. Place Jean XXIII et carrefour RD22/RD904
2. Traverse RD904
3. Place des Chèvres

L'objectif de ce réaménagement du village est de favoriser son essor économique et d'améliorer son attrait. Dans le concret, la municipalité et le cabinet d'architecte vont poursuivre les investigations et, en début d'année prochaine, les appels d'offres pourront être lancés pour le choix du maître d'oeuvre «travaux». Au cours de cette même année, la première tranche sera mise en chantier sur la place de la mairie. D'ici 2014, Villecomtal aura un tout autre visage pour un mieux vivre, dans un cadre plus agréable.

Réhabilitation de la maison Bazet

Il s'agit de la seule maison du village qui possède un encorbellement, côté calade. Cette maison ancienne et trop longtemps abandonnée a enfin trouvé une destination, celle de la culture et du tourisme.

Sa restauration arrivera à point nommé car elle viendra compléter l'aménagement plus global de ce quartier du village où sont concernés : le porche, la mairie, la calade et la place Jean XXIII, 1ere tranche de l'opération cœur de village.

Son aménagement



L'encorbellement côté entrée du Porche

permettra de recevoir, sur deux étages, l'accueil touristique en rez-de-chaussée, la collection Charles Roy et l'espace des Enfarinés dans lequel on pourra découvrir ou se remémorer ce fait d'histoire cocasse où Villecomtal fut un haut lieu d'activité. Des réflexions de préparation sont en cours avec le Pays du Haut Rouergue. Conformément à sa compétence « tourisme », la communauté de commune d'Estaing prend naturellement en charge les travaux nécessaires qui devraient être engagés courant 2012.



Une façade qui va enfin changer

Voirie municipale

La période actuelle est favorable aux travaux d'entretien de la voirie municipale. Les secteurs concernés sont les suivants:

- Le Bousquet : Il devenait urgent de réparer ce chemin sur 1400m à la suite d'un éboulement d'un terrain privé. La réparation a été possible grâce à la participation financière du propriétaire concerné.
- Sortie Limon, au dessus de la Guizardie sur 550m
- Le Cliquy sur 350m
- Les Antérieurs sur 400m
- Lotissement les Hauts du Clos sur 400m

C'est l'entreprise Appia du groupe Eiffage qui a été retenue. L'état a aidé la mairie à hauteur de 14000€ pour un coût total des travaux de 62000€.

Éveil musical

Sur proposition de Milja Kaunisto et Petteri Parviainen, originaires de Finlande et habitant le bourg de Villecomtal depuis quelques années, il a été mis en place un atelier de musique. Le Foyer Rural a bien voulu servir de support afin que cette nouvelle activité puisse fonctionner en toute légalité. Milja est pianiste, chanteuse et professeur de chant et Petteri, quant à lui, est guitariste et bassiste. Comme ils le disent avec humour "Nous écoutons la musique, nous jouons de la musique, nous nous amusons avec la musique". Comment avec cette passion ne pas la transmettre à d'autres ? C'est ainsi que depuis le 18 mars, les jeudis et vendredis de 17 à 18h, les enfants de 5 à 10 ans ont reçu des cours dénommés "l'éveil musical" avec Milja comme animatrice. 19 enfants de Villecomtal, Mouret et Pruines se sont initiés à la musique durant ces trois mois. Les adolescents, quant à eux, ont reçu des leçons d'initiation au jeu musical les vendredis de 18h15 à 19h45. C'est Petteri qui a pris la responsabilité d'animer ce

groupe de 8 adolescents. Nous sommes certains que la plupart de ces enfants auront trouvé du plaisir en jouant de la musique et poursuivront ces cours à l'automne prochain.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette heureuse initiative qui va permettre à ces jeunes d'acquérir une formation musicale et peut-être, pour quelques uns, devenir des virtuoses...

Prêt à poster

Ce partenariat engagé avec La Poste depuis quelques années se poursuit encore pour cette période estivale. L'épuisement du stock d'enveloppes pré timbrées et faisant la promotion de notre village a rendu nécessaire l'impression de 1500 exemplaires supplémentaires

Point sur la maison de santé

Les plus observateurs d'entre vous auront pu apercevoir, le temps d'une semaine, ce qu'aurait pu être la maison de santé tout habillée de rouge. Rassurez vous, elle a retrouvé la teinte qui lui était destinée. Outre le retard pris dans la validation de ses fondations d'un type nouveau, le chantier avance normalement, la chape de finition va être coulée. Le choix des sols et la colorie des murs a été réalisé en concertation avec les futurs occupants. La livraison définitive devrait, sauf gros évènement imprévu, intervenir fin septembre.

Télévision tout numérique

Notre département passera à la télévision tout numérique le 8 novembre 2011. Cela veut dire qu'après cette date, ceux d'entre vous qui utilisent un téléviseur vendu avant mars 2008 et raccordé à une antenne râteau orientée sur le relais de Polissal, ne recevront plus. Pour continuer à recevoir, vous devrez vous équiper d'un adaptateur TNT branché sur la prise PÉritel. Pour plus d'infos vous pouvez appeler le 0970 818 818 ou vous connecter à www.tousaunumérique.fr

Remplacement de l'horloge publique

source : archives municipales

Pierre Redouly

Ce problème fût évoqué une première fois avant la guerre de 1914 mais, faute de ressources suffisantes, la municipalité, sous la présidence de Monsieur Émile Bieulac, dut se résoudre à remettre les travaux nécessaires à une date ultérieure en prenant toutefois la précaution de provisionner une somme de cinq cents francs sur le budget ordinaire.

Ce n'est qu'en 1919 que Monsieur Salesses, maire depuis 1912, attira l'attention de son Conseil sur la nécessité absolue qu'il y avait à remplacer l'horloge publique,

hors service depuis quelques années, rejoiner le dôme, refaire à neuf les deux petits toits qui protégeaient le mécanisme et, en général, procéder à des réparations importantes sur le portal bas.

Pour faire face à la dépense, la commune disposait de 500 francs provisionnés par la municipalité Bieulac, d'autres 500F souscrits et garantis personnellement par Monsieur Salesses et de deux annuités valent ensemble 1000F inscrits aux budgets ordinaires précédents.

Les travaux furent

confiés au sieur Charles Auréjac, menuisier à Villecomtal, pour la somme de 1200 francs et l'horloge fut commandée au sieur Dropy, horloger à Rodez pour le montant de 1800F, transport et mise en place compris.

En réponse à la demande d'aide présentée par la commune, la préfecture accorda une subvention de 500F pour parfaire au coût définitif des travaux. Le dernier paiement, d'un montant de 650F, eut lieu en 1920 soit 91 ans avant la restauration récente du portal bas.

CALENDRIER DES ANIMATIONS ESTIVALES

JUILLET

Mercredi 13 : Festivités du 14 juillet organisées par la Municipalité. 21h30 : retraite aux flambeaux suivie à 22h30 du feu d'artifice

Vendredi 15 : et samedi 16 : organisé par le moto club épreuves rallye moto comptant pour le championnat de France des rallyes. Étape de nuit le vendredi départ à 22h ; étape de jour le samedi départ à 10h. Dîner le samedi en soirée à la salle des fêtes.

Samedi 23 : concert à la salle des fêtes : REMO, musique rock et celtico-tzigane. Trio de musiciens et chanteurs. Partenariat Office de Tourisme et Municipalité

Mardi 19 : Randonnée pédestre accompagnée dans le cadre du Festival de la Randonnée Pleine Nature. Départ place de la mairie à 9h. Inscriptions au point d'accueil Tourisme.

Mercredi 27 : Conférence de Vinh Luu, la santé par les plantes à 20h30 à la salle des fêtes. Programmation Municipalité et Office de Tourisme.

Vendredi 29 : Concert de violon à 20h30 à la salle des fêtes. Programmation Office de Tourisme et Municipalité.

AOÛT

Mercredi 3 : Communication sur une découverte concernant les Enfarinés de Villecomtal à 21h à la salle des fêtes. Programmation Office de Tourisme et Municipalité.

Dimanche 7 : Randonnée découverte des plantes médicinales avec Vinh Luu. Rendez vous à 9h place de la mairie Organisé dans le cadre du Festival de la Randonnée Pleine Nature.

Mercredi 10 : A 21h à la salle des fêtes, grande soirée folklorique (Festival Folklorique International du Rouergue) avec le groupe SIKADA des Philippines. Programmation Lous Rascalous et la Municipalité.

Vendredi 12 : Randonnée pédestre accompagnée dans le cadre du Festival de la Randonnée Pleine Nature. Départ place de la mairie à 9h. Inscriptions au point d'accueil Tourisme.

Dimanche 14 : Repas dans la rue de l'horloge (à Tire L'aligot) avec animation musicale à partir de 19h . Programmation Comité des fêtes.

Mercredi 17 : à 21h à la salle des fêtes, bal gratuit de danses traditionnelles en collaboration avec le Centre Culturel Occitan du Rouergue et Lous Rascalous.

Jeudi 18 : conférence sur le Loup avec Michel Catusse responsable National des Études sur le le loup pour le compte du Ministère de l'Environnement à 20h30 à la

salle des fêtes.

Samedi 20 : Spectacle de marionnettes "Pirates" par les Montreurs de Merveilles à 18h en plein air au camping



du Vert Dourdou. Programmation Office de Tourisme et la Municipalité

vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 fête de la St Barthélemy

organisé par le comité des fêtes avec au programme :

Vendredi : théâtre avec Lous Rascalous "son partis en América"

Samedi : repas de quartier avec animation musicale

Dimanche : Vide grenier toute la journée. Majorettes Impériales de Montpellier en défilé sur le tour de ville et spectacle — brasucade de moules à 19h avec concert.

Les concours amicaux de pétanque en doublettes organisés par les « joyeux pétanqueurs » auront lieu à partir de 14h30 :

- les samedis 9 et 23 juillet et 6, 20 et 27 août
- Les dimanches 3, 17 et 31 juillet et le 14 août

Le marché estival organisé par la Municipalité se tiendra sur le tour de ville du 13 juillet au 24 août inclus, tous les mercredis de 9h à 12h30 .

Ouverture du point d'accueil tourisme au 41 rue droite du samedi 2 juillet au dimanche 28 août, du mardi au samedi inclus de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h. Les dimanches et lundis de 15h30 à 19h.

Visite gratuite de la collection de minéraux et fossiles de Charles Roy tout au long du mois de juillet et août aux heures d'ouverture du point d'accueil.

BIBLIOTHÈQUE : HORAIRES D'ÉTÉ

Durant les mois de juillet et août la bibliothèque sera ouverte le mercredi matin de 10h à 11h30 (mercredi 6 juillet au mercredi 31 août inclus). Nous vous rappelons que le prêt de livres est gratuit et que vous pouvez également consulter l'ensemble des documents sur place.

Extension et remise aux normes de la mairie

Après la recherche du meilleur financement pour ce projet, le chantier d'extension de la mairie et de sa mise aux normes, notamment à l'attention des personnes à mobilité réduite, a commencé le 6 juin 2011.

De la quarantaine d'entreprises ayant fait acte de candidature, les 14 lots du marché ont été attribués comme suit :

lot	désignation des lots	entreprises retenues	montant en € TTC
Lot n°1	TERRASSEMENT	SARL STPP	8 920,96
Lot n°2	GROS DEUVRE	Maison Artis. Ruthénoise	107 037,58
Lot n°3	RAVALEMENT	EURL CAND	17 777,94
Lot n°4	CHARPENTE BOIS	SICB SYLVATEC	5 123,96
Lot n°5	COUVERTURE ETANCHEITE	SAS MADER	17 069,70
Lot n°6	MENUISERIE EXTERIEURE ALU-BOIS	SARL ALU'TECH	55 341,31
Lot n°7	MENUISERIE INTERIEURE	Olivier CALIXTE	8 044,06
Lot n°8	PLATRIERIE ISOLATION	Jean-Claude SANHES	23 428,24
Lot n°9	ELECTRICITE CHAUFF. ELECTRIQUE	AGV FLOTTE	37 151,47
Lot n°10	PLOMBERIE SANITAIRE VMC	SARL MOLENAT S&M	13 557,86
Lot n°11	CHAPE CARRELAGE FAIENCE	Jean-Claude SANHES	21 255,61
Lot n°12	FAUX-PLAFOND	SAS BELLET ISOLATION	7 130,15
Lot n°13	PEINTURE REVETEMENT DE SOL	SARL FASTRE	10 871,27
Lot n°14	NETTOYAGE	SARL GSN	1 596,66



Les fondations sont coulées

Le montant total de l'opération s'élève à 324.743€ HT, honoraires compris. Les aides devraient avoisiner les 50% de ce montant.

Le projet, établi par les architectes Pascale BONHOMME et Frédéric KIERASINSKI, a fait l'objet d'un permis de construire suite aux avis favorables de l'architecte des Bâtiments de France, du Service d'incendie et de secours et de la Commission en charge de l'accessibilité aux établissements recevant du public.

Donc, d'ici environ un an, vous n'aurez plus à monter les marches du perron pour accéder aux services de la mairie. Il ne sera plus nécessaire de traverser la salle de réunion pour entrer dans le bureau de notre secrétaire, enfin une salle du Conseil où rentreront, sans se serrer, plus de onze personnes. Les avantages et les améliorations seront telles qu'il est impossible d'en dresser une liste exhaustive. Sachez seulement que la «nouvelle mairie» respectera, entre autre, les normes d'accessibilité, d'isolation et de chauffage. Le toit (plat) de la future salle du conseil permettra également d'agrandir l'appartement du premier étage et d'améliorer son agrément. En effet, après avoir, lui aussi, subi une cure de jouvence, les locataires du 3 pièces disposeront en plus d'une terrasse très confortable.

Les habitants du faubourg risquent de subir quelques nuisances durant la phase travaux. Les entreprises s'efforceront, dans la mesure du possible, de limiter les gênes inévitables.

La mairie restera ouverte durant toute la durée du chantier. Nous vous tiendrons informés dans le prochain bulletin de l'avancement de ce chantier qui s'inscrira parfaitement dans l'aménagement futur du cœur de village et notamment de la place Jean XXIII.

Mur du cimetière

C'est une entreprise de Mende qui aurait construit ce mur au début des années 60 à la suite de l'acquisition des terrains effectuée le 6 juillet 1957. L'ancien cimetière situé près de l'église y a donc été transféré quelques années plus tard.

Il y a déjà 4 ans que le mur du cimetière perpendiculaire à la RD 22 a été restauré par l'entreprise Lacombe. Un affaissement important de l'autre mur, le long de la RD, est



Vibrage du béton d'un des renforts

survenu en début d'année 2010, il était donc urgent de remettre en état cette partie.

C'est JF Bouloc qui a été retenu suite à un appel d'offres effectué par la municipalité.

Cette importante restauration en agglomérent crépis s'effectue sur une longueur de 60m et 2.20m de hauteur. Des renforts sont mis en place afin de consolider l'ensemble. Il en coûtera la somme de 46 910€ TTC à la commune. Les travaux devraient s'achever en juillet.

Le tri sélectif est plus que jamais d'actualité

Le tri des ordures ménagères que nous effectuons dans les sacs de couleur jaune est devenu, nous l'espérons, une pratique courante pour vous.

Nous voulions vous rappeler la mise en place du tri que nous avons dénommé "la fibre de la solidarité". Depuis la fin du mois de mars, un conteneur "le Relais" a été placé au foirail proche de la salle des fêtes pour collecter les vêtements, chaussures, maroquinerie et jouets. Nous vous invitons à l'utiliser efficacement en utilisant des sacs d'une contenance ne dépassant pas les 50 litres.

En 2010, 8000 tonnes d'emballage en verre ont été collectés soit 30 kg par Aveyronnais. Pour atteindre la moyenne nationale, nous devons trier et collecter 10kg supplémentaires soit 40kg par habitant. Cela permet la production d'environ 17 millions de nouvelles bouteilles de 75cl. Encore

aujourd'hui, 25% du verre se retrouve dans les sacs noirs, ce qui coûte de 80 à 130€ la tonne. Ce même verre déposé dans une colonne une fois recyclé rapporte 22€ la tonne.



Le conteneur à fibres dans l'espace de collecte au foirail

Le verre trié provient pour l'essentiel des bocaux, des pots de toutes sortes, des flacons et bien sûr des

bouteilles. Attention, les ampoules, néons, vitres, miroirs, verres à boire et vaisselle n'ont pas leur place dans les colonnes à verre.

Dans le village, vous trouverez une colonne à verre

proche de la mairie et deux autres sur le foirail, à proximité de la salle des fêtes.

Un village où il fait bon vivre

En 1985, Villecomtal avait acquis le 1er prix des villages fleuris dans la catégorie des 300 à 500 habitants. Après avoir obtenu le prix de l'encouragement en 2009 et le 3ème prix en 2010, la municipalité s'est à nouveau inscrite pour participer à l'édition 2011 du concours départemental du fleurissement et de l'aménagement du cadre de vie. Pour la notation, le jury prend en compte la mise en valeur du patrimoine paysager et végétal ainsi que l'amélioration de l'environnement et les pratiques aboutissant à un développement durable. Les employés municipaux, aidés de bénévoles s'efforcent de respecter ces recommandations à chaque fleurissement. La dissimulation des conteneurs à ordures sera prise en compte dans l'opération cœur de village. L'entretien du petit patrimoine et la propreté du village font partie de nos préoccupations. Bien évidemment les employés

communaux doivent effectuer le nettoyage des rues mais un tant soit peu de civisme voudrait que chaque propriétaire ou locataire balaie trottoirs et caniveaux à proximité de leur habitation. Nos félicitations reviennent à celles et ceux qui, ne se décourageant pas face à la passivité des voisins, continuent de balayer devant leur porte. Mais rendre propre, c'est d'abord éviter de salir. Alors, propriétaires de "toutous", les crottes ça se ramasse...

Nous souhaitons également féliciter et encourager celles et ceux qui font l'effort de fleurir balcons, terrasses et devant de portes. Que de fois nous avons eu l'occasion d'entendre cette remarque : "vous avez un beau village"! Soyons alors heureux de savoir bien accueillir touristes et randonneurs. C'est tous ensemble que nous parviendrons à rendre notre cité médiévale plus agréable à vivre.



Le topo guide des cantons d'Estaing et d'Espalion

"En Vallée d'Olt, entre Aubrac et Dourdou" est le nom du dernier topo guide présenté officiellement le 31 mai à Bessuéjols en présence des élus et des prestataires touristiques. Édité à 3000 exemplaires, cofinancé par les deux offices de tourisme, il comprend 23 randonnées, représentant 222 kilomètres : 116 pour le canton d'Espalion (11 circuits) et 106 pour celui d'Estaing (12 circuits). Il nous invite à la découverte des plateaux à la vallée du lot en passant par le causse et le rougier. Ce document répond à une attente des habitants, touristes et randonneurs. IL est le résultat d'un important travail qui a mobilisé les bénévoles et les professionnels du tourisme. Ce topo guide est actuellement vendu 6,10€ dans les deux offices de tourisme ainsi qu'au point d'accueil ouvert en

juillet et en août à Villecomtal.

Au départ de Villecomtal, vous trouverez en pages 44 et 46 les deux randonnées locales : La chapelle de Servières (9,5 km pour une durée estimée à 2h45) et le chemin "des enfarinés" (anciennement dénommé chemin du Puech, 4,5 km pour une durée de 1h30). Ces deux tracés seront désormais balisés par la Fédération Départementale de la Randonnée Pédestre. Cependant l'entretien est sous la responsabilité de la commune. C'est ainsi que tous les ans, au mois de juin, quelques membres du conseil municipal aidés de bénévoles effectuent le nettoyage des ces chemins. Espérons que de nombreux marcheurs viennent au départ de Villecomtal pour effectuer ces randonnées et, chemin faisant, auront envie de visiter notre cité médiévale.

